

VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

MON MARI

Par Profil supprimé Postée le 12/04/2013 11:05

Bonjour,
depuis que je connais mon mari il boit. il boit beaucoup pas forcément tous les jours. il a reconnu avoir un problème et est allé consulter un addictologue.
le médecin lui a prescrit de l'aotal et revia mais il ne veut les prendre cela lui fait peur?
je m'interroge sur la prescription? donne systématiquement des médicaments sans suivi psy? ou c'est la procédure normale au premier entretien? le prochain est rdv est dans 1 mois. et pendant ce temps il ne doit plus boire d'alcool fort et ne plus boire seul.
il ne respecte pas vraiment ces consignes. que puis je faire à mon niveau?

Mise en ligne le 15/04/2013

Bonjour,
Le fait que votre mari reconnaisse qu'il a un problème d'alcool et qu'il aille voir un médecin addictologue est un point positif. Le traitement qui lui a été prescrit peut parfois représenter une aide à l'arrêt, mais il est en effet conseillé de se faire aussi aider en parallèle sur le plan psychologique.

La mise en place de ce type de suivi peut prendre du temps, il s'agit pour le patient de se sentir prêt à s'investir sur le long terme, à prendre le temps de poser des mots sur ce qui lui pose problème, le fait souffrir, et l'amène ainsi à boire pour tenter de se sentir un peu moins mal.

Le médecin addictologue doit pouvoir proposer ce type de prise en charge, mais ne peut en aucun cas l'imposer à son patient. Dans la situation de votre mari, peut-être pouvez vous commencer par dialoguer avec lui pour tenter de voir s'il se sent prêt à aller régulièrement voir un psychologue ou un psychiatre, ou même saisir si ce sujet a été abordé avec le médecin addictologue. Vous pouvez aussi l'inviter à nous contacter par téléphone afin qu'il puisse y exprimer les peurs qu'il ressent, et ainsi être soutenu et conseillé s'il le souhaite concernant sa prise en charge.

Vous pouvez vous aussi nous appeler pour être soutenue, conseillée, voire orientée vers une structure où des professionnels accompagnent l'entourage de personnes ayant des problèmes avec l'alcool. Nous sommes joignables tous les jours de 8h à 2h au 0811.91.30.30 (appel anonyme et au coût d'un appel local).

Cordialement.

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIVANTES :

ASSOCIATION ADDICTIONS FRANCE 77- SITE DE MONTEREAU

5 rue Victor Hugo
Hôpital de Montereau
77130 MONTEREAU FAULT YONNE

Tél : 01 64 32 12 15

Site web : www.addictions-france.org/etablissements/csapa-de-montereau/

Secrétariat : Mardi de 10h30 à 18h - Jeudi et vendredi de 9h30 à 17h00 (fermé les lundi et mercredi)

Accueil du public : Consultation sur rendez-vous

Voir la fiche détaillée